

REDACTION I ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 43, près de l'abbaye du Fontenoy. - (Téléphone 061)

BOURCOING, rue Verle, 13. (Téléphone 184)

Bldg administratif Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois 4 fr. 50 - Un an 18 fr. Nord et Départements : Trois mois 5 fr. - Un an 20 francs

ROUBAIX-TOURCOING Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ABONNEMENTS : ANNONCES : 0 fr. 85 la ligne RECLAMES : 0 fr. 80 PARTS DIVERS : 0 fr. 75 LOCALES : 1 fr. - Les annonces sont payées au comptant

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La Réforme Électorale

On parle surtout de propos de la rentrée des Chambres, de la réforme électorale et du projet de gouvernement, dans ce journal que les grandes lignes, s'est pas fait pour diminuer l'intérêt que nous avons pour ces choses, quelque soit l'opinion qu'on ait sur elles.

Il est intéressant de publier la déposition de M. Gaston Caplain, dans la Petite République, et de M. J.-L. Breton, député du Nord.

Il faut agir avec méthode ; il ne faut pas que la majorité soit primée par les minorités ; il faut faire une œuvre loyale et républicaine dit M. Caplain.

Les couloirs de la Chambre avaient hier pris leur animation des grands jours de conversations, les commentaires, les observations, les propositions, les critiques, les questions, les réponses, les débats, les discussions, les débats, les discussions, les débats, les discussions.

La vérité, nous ne nous chargeons point d'entendre à M. Charles Benoist ses inquiétudes, non plus que de les aggraver, ou de les atténuer, ou de les modifier, ou de les transformer.

Notre admiration se porte sur les beaux gestes qui ont été accomplis, sur les belles paroles qui ont été dites, sur les belles actions qui ont été faites, sur les belles œuvres qui ont été créées.

M. Charles Benoist a bien d'intéressant à dire. Il ne se contente pas de dire ce qu'il pense, il dit ce qu'il veut, il dit ce qu'il faut, il dit ce qui est juste, il dit ce qui est bon, il dit ce qui est utile, il dit ce qui est nécessaire.

Il est logique qu'il se soit placé dans le grand débat du tribunal du Parlement pour révoquer l'écho aux quatre coins du pays. Évidemment, cela ne peut être que pour un motif, et ce motif est évident, c'est que le pays a besoin de la vérité, de la justice, de la liberté, de la paix, de la prospérité, de la gloire, de la grandeur.

LE CONCOURS NATIONAL AGRICOLE DE LILLE

Le fait que la discussion soit terminée

Il faut que les proportionnalistes obtiennent sous 48 heures, dit M. J. L. Breton.

Tout est à déplorer, nous devons constater l'état d'esprit singulier de certains personnages politiques qui ont subi les effets de la réforme électorale.

Non, ce n'est pas possible pour qui connaît les intentions et les projets de M. Caplain, de lui faire un reproche de ce qu'il a fait.

La seule façon raisonnable de procéder est de demander à la majorité de voter sur le projet de loi, et de laisser à la minorité le droit de s'exprimer.

M. Charles Benoist lui-même semble avoir compris le bel antinomisme qui régit les choses de ce monde, et qui régit les choses de ce pays.

Il est évident que le système belge est tout à fait différent de celui de la France, et que la France a besoin de la réforme électorale.

Il est évident que le système belge est tout à fait différent de celui de la France, et que la France a besoin de la réforme électorale.

Un coin du rond-point du pont Napoléon et le stand du Progrès du Nord

chets de groupes et personnages politiques. C'est M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, ancien ministre de la justice, président du groupe radical-socialiste, qui dit qu'il n'aurait pas trouvé dans les élections dernières l'indication précise d'une orientation politique.

Il faut une meilleure méthode de travail si l'on veut faire passer les lois importantes. Il faut que les lois importantes soient votées dans un esprit de conciliation.

Le ministre lui-même est un homme qui a fait de son mieux, et qui a fait de son mieux pour le bien de la France.

Le Radical : La Chambre rentre. Bien et mieux vont profiter de cette rentrée, et mieux vont profiter de cette rentrée.

De M. Jaurès, Secrétaire : C'est intéressant que le Chambre nouvelle tienne sa promesse. Elle est de pure forme, car l'élection de président provoque l'élection de M. Jaurès.

La séance d'ouverture au Palais-Bourbon AVANT LA SÉANCE Le nouveau goube démocratique Paris, 1er Juin. Un certain nombre de députés, anciens et nouveaux, appartenant à la nuance des républicains, se sont réunis ce matin.

La Rentrée et les journaux A l'heure où les députés et les sénateurs se réunissent pour la rentrée, les journaux ont à publier des articles sur la rentrée.

Le système actuel d'allocation des places dans la salle des séances qui leur impose une désamiation sur les divers points de l'hémicycle, ils voudraient arriver à séparer les groupes, à les séparer de l'hémicycle, à les séparer de l'hémicycle.

LA SÉANCE

L'ouverture de la session a été faite devant une Chambre absolument complète. Depuis longtemps n'avait eu pareille affluence de députés ; les gradins de la salle des séances sont tous occupés.

Incident Lomire-Boudry-d'Asson

L'abbé Lomire, abandonnant sa place à droite pour aller à gauche à l'ancienne place de M. Paul Bertrand, s'est appuyé sur le bras de M. Boudry-d'Asson.

Le bureau provisoire

Après quelques minutes, un silence relatif s'est établi. M. Louis Passy, président d'âge, déclare la séance ouverte.

Discours de M. Louis Passy, doyen d'âge

Mes chers collègues, Le président d'âge de la Chambre des députés tient un privilège qui a une importance et une responsabilité.

La séance est levée à 5 heures 30

AU SÉNAT

La séance est ouverte à trois heures, sous la présidence de M. Aristide Briand. Le président procède à l'adoption du règlement.

Discours de M. Dubost, président

Mes chers collègues, Je résumerai nos travaux, après une longue interruption pendant laquelle le pays a renoué dans l'ordre et la paix.

La situation à la Réunion

M. Caplain demande à l'assemblée le maintien de la situation à la Réunion, et à l'indépendance de la Réunion, par le vote de la loi sur la Réunion.

Une lettre de M. Maxime Lecomte

M. Maxime Lecomte, sénateur de la Réunion, adresse une lettre au Sénat, dans laquelle il expose la situation à la Réunion.

Le projet de loi sur la Réunion

Le projet de loi sur la Réunion, présenté par M. Caplain, a été adopté par le Sénat.

La séance est levée à 5 heures 30

Le projet de loi sur la Réunion

Le projet de loi sur la Réunion, présenté par M. Caplain, a été adopté par le Sénat.

Le projet de loi sur la Réunion

Le projet de loi sur la Réunion, présenté par M. Caplain, a été adopté par le Sénat.

Le projet de loi sur la Réunion

Le projet de loi sur la Réunion, présenté par M. Caplain, a été adopté par le Sénat.